Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

SULNIAC
Sulnieg

République Française
Département MORBIHAN
Commune de SULNIAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/01/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	21	-

Vote
Prend acte Pour : 0 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 22 janvier à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil municipal à la médiathèque sous la présidence de CONAN Marylène, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16/01/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/01/2026.

Présents : Mme CONAN Marylène, Maire, M. SAMSON Ludovic, Mme LE MOAL Agnès, M. BROHAN Christophe, Mme CARTRON Martine, M. LE CADRE Jean, Mme LE DÛ Brigitte, Mme BERARD Patricia, M. DAUPHIN Eric, M. LALLEMENT Denis, M. LE JALLE Régis, Mme LE GARNEC Françoise, Mme HERPE Stéphanie, Mme LE BOUTEILLER Fanny, M. LINO François, Mme PAULAY Gaëlle, Mme ANNEZO Léa, M. MONSARD Dominique, M. BRUNEBARBE Gilles,

Excusé(s) ayant donné procuration : M RENY Victor à Mme Léa ANNEZO, Mme LE BOUTEILLER Fanny à M. SAMSON Ludovic, M. LUHERNE Xavier à M. LE JALLE Régis
Excusé(s) : M. LE BERRE Philippe, Mme DELESTRE Catherine, M. CROCHU Alexandre
Invité(s) : Mme PAILLAUD-BESNARD Isabelle, Mme CORLAY Pascale
A été nommé secrétaire : M. SAMSON Ludovic

2026/007 – ENVIRONNEMENT / Parc Naturel Régional : rapport d'activité 2024

Monsieur LE JALLÉ présente le point.

Chaque année, le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan (PNR) édite un rapport d'activité, de manière à présenter son action sur une période d'un an.

Il fait l'objet d'une communication au conseil municipal en séance publique.

Le rapport a été transmis en annexe de la note de synthèse, préalablement à la réunion, à chaque conseiller municipal. Une synthèse est présentée en Conseil municipal.

Le Conseil municipal prend acte du rapport.

Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.
A l'unanimité (24 pour ; 0 contre ; 0 abstention)

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 22/01/2026
Le Maire
Marylène CONAN

MAIRIE DE SULNIAC (Morbihan)

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

ESSENTIEL - 2024

2024

L'essentiel du Parc

CONDENSÉ DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



Une autre vie s'invente ici

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan
Une autre vie s'invente ici

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



RONAN LE DÉLÉZIR
Président à Parc naturel régional

L'année 2024 a marqué une étape significative pour le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan. 10 ans d'actions, d'engagements, de projets, c'est l'occasion de faire un bilan et de tracer les perspectives pour l'avenir.

Cette décennie a été riche en réalisations, et nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts en faveur de nos patrimoines naturels et culturels. Protéger, mettre en lumière et valoriser les patrimoines apparaîssent ainsi indispensable au développement économique, social et culturel de notre territoire et, de plus en plus, au maintien des équilibres écologiques.

Le Parc s'est parallèlement engagé dans la révision de sa charte, accompagné du bureau d'études Indiggo. Les équipes se sont mobilisées autour du bilan évaluatif et du diagnostic du territoire. Je tiens à souligner ici les efforts portés par tous pour accomplir un vrai travail de fond, documenté, argumenté, nécessaire à la construction d'un projet de territoire pour 2029-2044.

Des actions et des projets répondant aux enjeux du territoire
En 2024, de nombreuses actions ont été menées pour la préservation de la biodiversité et des patrimoines : lutte contre les espèces envahissantes, suivis spécifiques des espèces menacées comme la Sterne ou le Gravelot, et plus de 80 évaluations d'incidence, la valorisation des patrimoines culturels, l'accompagnement de l'agroécologie, la sensibilisation des publics…

2024, c'est aussi la mise en ligne de la nouvelle version de notre plateforme citoyenne et participative www.observation.parc-golfe-morbihan.bzh avec un volet exclusivement dédié à l'étude d'espèces « sentinelles » face au changement climatique, projet co-construit avec Golfe du Morbihan – Vannes agglomération et Clim'actions.

Ce dernier numéro de l'Essentiel résume nos projets engagés et, à travers la révision de notre charte, les projets de demain. Nous continuerons à unir nos forces pour agir face aux enjeux climatiques et accompagner les transitions nécessaires pour un avenir durable.

Bonne lecture,

2024 zo bet ur blezad pouezus-bras evit Park natur rannvroel ar Mor Bihan. 10 blezad get oberoù, engouestloù ha raktresoù, hag en abeg da-se eo arru poent gober un tamm bilañs hag en em soñjal àr ar raktresoù a faota deomp kas da benn en amzer-da-zonet.

Puilh e voe an dekvleziad, kaset e voe un toullad traoù fetis da benn ha mennet omp da zelc'her get hon strivoù àr dachenn ar glad naturel ha sevenadurel.

Gwareziñ, lakat àr-wel ha talvoudekaat ar glad zo rekis-holl evit roiñ lañs d'an diorren ekonomikel, sokial ha sevenadurel en hor bro, ha pouezusoc'h-pouezus e ta da vout evit chom get kempouezoù ekologel padus.

Àr an hevelep tro en em ouestl ar Park da adwelet e garta, a-gevret get ar burev studi Indiggo. Ar skipailhoù a ro bec'h evit sevel bilañs ha diagnostik ar park. Amañ e faota din lakat àr-wel ar strivoù graet get razh an dud evit gober ul labour diazez da vat, titouret-mat hag arguzennet, ha rekis evit sevel ur raktres tiriad evit 2029-2044.

Oberoù ha raktresoù evit gober àr-dro dalc'hoù an tiriad
Oberoù e-leizh a voe graet e 2024 evit gwareziñ ar vevliesseurted hag ar glad : stourm enep ar spesadoù aloubus, heuliiñ ar spesadoù en arvar evel ar Skraviged pe an Noueliged, hag oc'hpenn 80 studiadenn skogiñ, lakat ar glad sevenadurel àr-wel, sikour an agroekologiezh, sachiñ evezh an dud…

E 2024 e oa bet laket enlinenn stumm nevez hor savenn geodedel ha perzhiek www.observation.parc-golfe-morbihan.bzh get ul lodenn àr studi ar spesadoù gederion rak cheñchamant an hin. Savet e voe ar raktres-mañ asambl get Mor Bihan - Gwened tolpad ha Clim'actions.

En niverenn ziwezhañ-mañ ag an Essentiel zo faotet deomp diverriñ ar raktresoù boulc'het ha da zonet, dre al labour da adwelet ar garta. Delc'her a raimp da labourat a-gevret evit gober àr-dro dalc'hoù an hin ha roiñ lañs d'an treuzkemmoù rekis-holl evit un dazont padus.

Lennadenn vat deoc'h,

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

SOMMAIRE

LES 8 ORIENTATIONS DE LA CHARTE

Le Parc, c'est quoi ? P.4

Du nouveau au Parc P.5

ORIENTATION 1 .....P.6
Préserver, sauvegarder et améliorer la biodiversité du Golfe du Morbihan

ORIENTATION 2 .....P.9
Préserver l'eau, patrimoine universel

ORIENTATION 3 .....P.10
Valoriser la qualité des paysages du Golfe du Morbihan

ORIENTATION 4 .....P.12
Contribuer à la préservation et à la valorisation du patrimoine culturel du territoire

ORIENTATION 5 .....P.14
Assurer un développement et un aménagement durables du Golfe du Morbihan

ORIENTATION 6 .....P.16
Assurer une gestion économe de l'espace

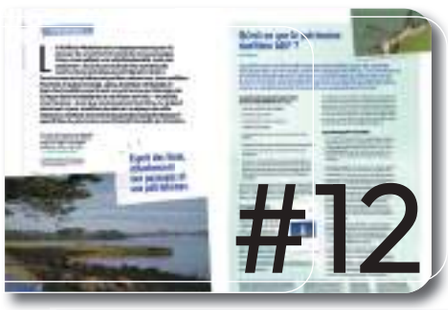
ORIENTATION 7 .....P.17
Promouvoir un développement économique respectueux des équilibres

ORIENTATION 8 .....P.20
Développer l'École du Parc ouverte sur le monde

Fonctionnement P.23









Essentiel du Parc 2024
Directeur de la publication : Ronan le Délézic
Rédaction : équipe du Parc
Illustrations : PNRGM, David Ledan,
Mise en page : PNRGM
Tirage : 250 exemplaires sur papier PEFC - Fabregues

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

APPRENDRE

le Parc, c'est quoi ?

MISSIONS & OBJECTIFS

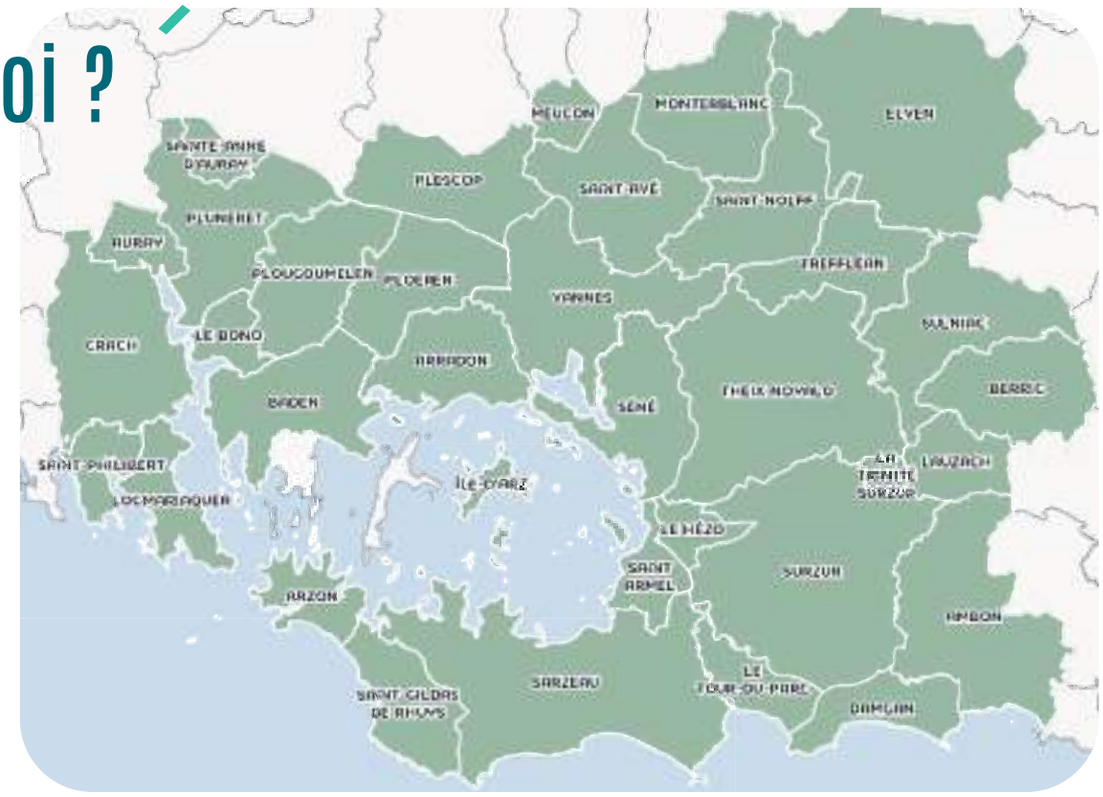
EXPÉRIMENTER

ÉDUQUER

DÉVELOPPER

PROTÉGER

AMÉNAGER



50ème Parc créé en 2014

1 Parc étendu sur 76 340ha

35 communes, 1920147 habitants

1 Région : Bretagne,
1 Département : Morbihan

4 intercommunalités
Golfe du Morbihan Vannes Agglomération,
Auray Quiberon Terre Atlantique,
Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté

5 400 km de linéaire bocager

508 km de linéaire côtier

56 îles ou ilôts nommés dont Ilur, gérée par le Parc

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

2024
UNE ANNÉE CLÉ POUR L'HISTOIRE DU PARC, UNE ANNÉE DE PROJETS

10 ans déjà...

10 ans déjà que le Parc accompagne, expérimente, échange et valorise les initiatives qui apportent des réponses aux enjeux de notre territoire.

Les 10 ans du Parc se sont déroulés en deux temps, organisés avec nos partenaires, nos communes membres et les associations du territoire :

- **TEMPS 1 : en octobre et novembre**

Plus de 70 animations (grand public mais aussi à destination des professionnels ou agents techniques communaux) ont été menées touchant près de 1000 personnes : conférences, ciné-débat, sorties nature...

- **TEMPS 2 : le 1er décembre**

Une journée grand public au Parc Chorus à Vannes. Plus de 30 stands avec près de 2500 visiteurs.

Merci à tous pour votre implication !

Communicatiom

En mai 2024, une chargée de communication a été recrutée avec pour mission la stratégie globale de communication du Parc, la conception de divers supports de communication et l'organisation des 10 ans du Parc.

En 2024, le Parc a poursuivi le développement de ses actions de communication.
L'objectif est de déployer des supports adaptés à tous les publics : deux magazines par an, une vingtaine de documents (flyers, plaquettes, livrets, panneaux), l'animation du site Internet (qui compte une centaine de visites par jour), des réseaux sociaux (Facebook : 8900 followers, Instagram, Linkedin).

En 2024, 23 expositions ont été mobilisées ou empruntées par nos partenaires, représentant plus de 500 journées de prêt.
La visibilité du Parc est aussi portée par des articles dans la presse locale, des reportages radios, télés,...

LE BUREAU DES ÉLUS


Ronan LE DÉLÉZIR
Président


Anne GALLO KERLEAU
Vice Présidente


Marie-Jo LE BRETON
2eme Vice Présidente


Luc LE TRIONNAIRE
3eme Vice Président


Patrick CAMUS
4eme Vice Président


Simon UZENAT


Sylvie SCULO


Thierry EVENO


Muriel CLÉRY


Frédérique GAUVAIN


Pascal BARRET


Gaëlle FAVENNEC

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

ANIMATION

Coordination de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes





En 2014, la commune de Séné a initié une lutte contre le Baccharis, espèce végétale envahissante. Cette action a été progressivement étendue à l'ensemble du territoire du Parc, qui en assure aujourd'hui la coordination en partenariat avec le Collectif Anti-Baccharis.

En 2024, ce travail s'est poursuivi avec des sessions d'animation, un appui à l'organisation logistique et la mise en place d'une communication dédiée.
Des collectifs de lutte sont désormais actifs dans 25 communes concernées par la colonisation du Baccharis.

Un séminaire régional sur les EEE à Arradon

En juin 2024, le Parc a organisé à Arradon un séminaire sur les espèces exotiques envahissantes (EEE), dans le cadre d'un projet financé par le Plan régional santé environnement 4 de l'Agence Régionale de Santé.
Objectif : échanger sur les problématiques posées par les EEE, avec un focus particulier sur le Datura stramoine.
Le séminaire s'est appuyé sur des retours d'expérience d'autres territoires pour construire une stratégie de lutte à l'échelle du Parc.

Un projet spécifique sur le Datura stramoine

À la suite du séminaire, un projet dédié au Datura stramoine a été élaboré et déposé auprès de l'Agence Régionale de Santé. Il comporte deux volets : la mobilisation de la profession agricole et l'amélioration de la gestion des déchets liés aux EEE.



Préserver les landes, pelouses et tourbières : un enjeu pour la biodiversité

Depuis 2020, le Parc a engagé un travail de fond sur les réseaux de landes afin de combler le déficit de connaissances et de répondre à la précarité de ces écosystèmes riches mais fragiles.
Un périmètre prioritaire a été défini, dans lequel le Parc s'attache à préserver, renforcer et restaurer un réseau cohérent de landes, appelé « réseau landicole ».

En 2024, plusieurs campagnes de prospection ont été menées sur le terrain pour actualiser la cartographie existante et identifier les secteurs de landes présentant un intérêt écologique particulier. Un marché public a été lancé, et le bureau d'études SCE a été mandaté pour réaliser des inventaires floristiques et évaluer l'état de conservation de 40 hectares de landes.

Ces inventaires permettront d'orienter les futures actions de gestion et de restauration, en s'appuyant sur des données actualisées et précises. Ils constituent une étape essentielle pour assurer la pérennité de ces milieux naturels, véritables réservoirs de biodiversité.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

PRÉSERVATION

Sternes et Gravelots à collier interrompu



Le Parc réalise des suivis spécifiques sur certaines espèces plus fragiles. Il assure l'intégralité des suivis de nidification initiés en 2004 sur la Sterne pierregarin (Sterna hirundo) sur les installations dédiées, à Locmariaquer et à Baden, ainsi que dans 7 marais du territoire. Après l'année 2023 marquée par l'épizootie d'Influenza aviaire qui a fortement frappé certaines colonies, l'année 2024 semble avoir vu les effectifs remonter.

Une autre espèce attire l'attention du Parc : le Gravelot à collier interrompu. Il réalise le suivi de sa reproduction sur l'ensemble des sites de nidification connus sur son territoire depuis 2014. En 2024, il a poursuivi ses actions grâce à l'accueil d'un stagiaire pour la saison estivale. 22 sites ont été suivis durant la saison au sein des communes de Locmariaquer, Arzon, Saint-Gildas-de-Rhuys, Sarzeau, Damgan et Ambon. Le Parc a également participé aux deux comptages régionaux organisés par Bretagne Vivante.

Une sensibilisation a été faite lors de la prospection hebdomadaire des plages, à l'occasion d'échanges avec les usagers.

CONNAISSANCE

https://observation.parc-golfe-morbihan.bzh

Les sentinelles du climat



L'Observatoire participatif de la biodiversité et du patrimoine naturel :
En 2024, un partenariat s'est construit avec GMVA et Clim'actions Bretagne autour du projet « Observatoire des effets locaux du changement climatique sur la biodiversité ». Il s'inscrit dans le cadre du PCAET de GMVA : mieux faire connaître aux citoyens le changement climatique, les évènements météorologiques et leurs effets sur le territoir. L'Observatoire participatif de la biodiversité et du patrimoine naturel du Parc est mobilisé en tant qu'outil de science participative pour acquérir des données relatives à l'observation de phénomènes témoignant d'effet du changement climatique.

Ainsi l'interface a été retravaillé et l'observatoire a été agrémenté d'une troisième entrée « Sentinelles du climat » permettant de renseigner des observations telles que l'arrivée des hirondelles ou la date de récolte des premières châtaignes. L'application est désormais également disponible pour le système d'exploitation iOS (Apple). L'application sera donc téléchargeable sur le Google Playstore et l'Appstore d'Apple sous le nom "PNR Golfe du Morbihan".
Depuis la création de l'observatoire, ont été recensées plus de 18400 observations d'espèces animales ou végétales (1260 participants) et plus de 470 observations de milieux contributeurs des continuités écologiques (141 participants).

Opération dératisation à Ilur

Une opération de dératisation a eu lieu tout début 2023 sur Ilur. Le Parc effectuait des suivis sur les oiseaux depuis 2020 et les poursuit depuis cette opération.

Les suivis effectués au printemps 2023 et 2024 s'avèrent concluant avec des effectifs d'individus capturés supérieur à 2022, notamment chez les jeunes, permettant de justifier l'intérêt d'une dératisation sur les sites propices à l'avifaune.



Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

PRÉSERVATION

Arboriscopes-vergers : des lieux de transmission et de biodiversité



Dans le but de favoriser la réhabilitation des vieux vergers, précieux pour la biodiversité et les continuités écologiques, deux sites ont été sélectionnés pour devenir des « Arboriscopes-vergers » : le verger privé de la rue Lann Borzat à Saint-Armel et le verger public du bois de Kérozer à Saint-Avé.

Ils permettent aux participants d'apprendre ensemble, de partager leurs expériences et de tisser des liens avec les acteurs de la conservation et de la valorisation des vergers.
Par ailleurs, ces sites joueront un rôle de conservatoire de variétés anciennes, potentiellement plus résilientes face aux changements climatiques.

● Saint-Armel : une dynamique déjà bien engagée

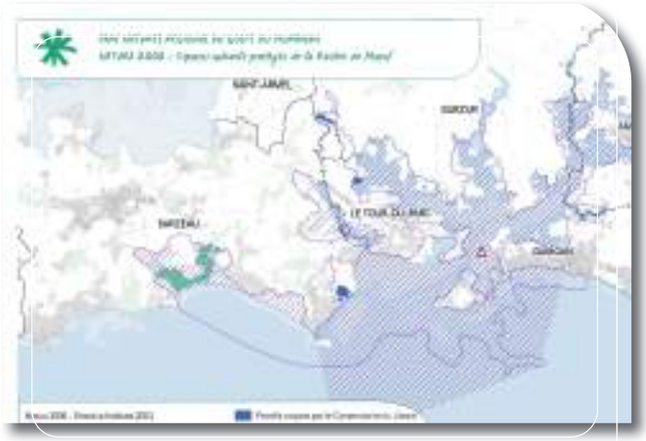
Suite à la signature de la convention de création de l'Arboriscope-verger de Saint-Armel en novembre 2023 entre la mairie, son Comité consultatif Biodiversité, le propriétaire et le Pôle Fruitier de Bretagne, de nombreuses actions ont été menées en 2024 : des journées de formations, des opérations d'entetien, la pose de pièges photographiques entre autre.

Une réunion de bilan annuel a également été organisée. À noter la forte implication du Comité consultatif Biodiversité de Saint-Armel, moteur de la dynamique locale.

● Saint-Avé : un projet en cours de finalisation

La convention d'usage pour l'Arboriscope-verger du bois de Kérozer à Saint-Avé, en partenariat avec la mairie, le Pôle Fruitier de Bretagne et l'association Clim'actions Bretagne, est en cours de finalisation. Sa signature est prévue pour 2025.

Ces vergers deviennent des lieux de formation, d'expérimentation et de démonstration, dédiés à la transmission des savoir-faire liés à l'entretien et à la réhabilitation des vergers anciens.



Evaluation Incidences NATURA 2000 : Accompagner les projets du territoire

Cette mission constitue une part importante de l'animation Natura 2000, en raison de la multiplicité des projets et des manifestations se déroulant sur les espaces littoraux et marins du Golfe du Morbihan et de la Rivière de Pénerf.

La mission du Parc naturel régional, en tant qu'opérateur Natura 2000, a pour objet d'apporter des éléments de connaissance technique et scientifique aux différents porteurs de projets.

En 2024, 60 projets sur le Golfe et 23 sur la Rivière de Pénerf faisant l'objet d'une procédure administrative (permis d'aménager, autorisation d'occupation temporaire...) ou de manifestations sportives et culturelles (trails, régates...) ont bénéficié de l'accompagnement du Parc. Les événements de grande ampleur tels que le renouvellement d'AOT (autorisation d'occupation temporaire) pour des ZMEL (Zones de mouillages et d'équipements légers), le suivi des aménagements de la SPPL (Servitude de passage des piétons le long du littoral) ou certaines grandes manifestations sportives telles que l'Ultra Marin font l'objet d'un suivi au long cours.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

PRÉSERVATION

Restauration de mares pour une connexion entre les milieux





En 2023, une étude a été menée sur trois zones jugées prioritaires pour restaurer ou créer des mares. Cela a commencé par des rencontres avec des propriétaires de terrains concernés. Au total, 25 propriétaires ont été contactés.

À la suite de ces échanges, la zone de Lauzach a été choisie pour lancer les travaux. Deux propriétaires ont accepté de participer : **une nouvelle mare a été créée et quatre autres ont été restaurées. Les travaux ont été réalisés fin 2024, pour un coût d'environ 39 000 € sur fond FEDER et Parc.**

Suivi DCE - Zostère naine

Dans le cadre des suivis liés à la Directive cadre sur l'eau (DCE) pour les masses d'eau côtières, l'IFREMER effectue en régie un suivi stationnel sur l'herbier de zostère naine (indicateur Angiosperme) sur le site de Kerlevenan à Sarzeau.

Le suivi stationnel de l'herbier de Zostère marine est quant à lui réalisé par les équipes de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) au niveau du port d'Arradon et depuis 2020 au niveau de Toulindac sur la commune de Baden.



Dans le cadre du projet Interreg IV VALMER (Évaluation des services écosystémiques rendus par les herbiers) dont le Parc était l'un des partenaires, il a été identifié la nécessité de disposer de points de suivis stationnels supplémentaires sur les herbiers, afin notamment de mieux refléter les évolutions des herbiers au sein du Golfe. A l'issue d'une réflexion conjointe avec les coordinateurs de l'IFREMER, le site de la Baie de l'Ours sur la commune de Crac'h a été choisi. Le suivi stationnel des herbiers de zostère naine sur ce site a été réalisé par deux chargés de mission Natura 2000 du Parc le 18 septembre 2024. L'analyse des échantillons de macro-algues et de sédiments (granulométrie, matière organique) est réalisée par l'Université de la Rochelle.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

CONNAISSANCE

Animation de l'Observatoire Photographqiue des Paysages



Suivi de l'évolution des paysages du Golfe du Morbihan par campagnes photographiques



Depuis 2004, le Parc mène une démarche d'observation paysagère visant à analyser les dynamiques de transformation des espaces — qu'ils soient naturels, urbains, agricoles ou littoraux — et à mieux comprendre le rôle des acteurs impliqués. L'objectif : accompagner l'évolution des paysages de manière éclairée et concertée.
Après 20 ans de reconduction photographique, une étudiante en fin de cursus de paysagiste-concepteur a élaboré, lors d'un stage de quatre mois, une méthode d'analyse applicable aux 178 points de vue déjà documentés (cartes postales anciennes, vues aériennes, prises de vue au sol).
Cette étude a permis de dégager des pistes d'amélioration du protocole de suivi.

En définitive, cette démarche vise à mieux connaître, comprendre et partager les mutations paysagères du territoire, pour en accompagner les évolutions avec cohérence et sens.

Anticiper l'évolution des paysages du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan



Le Parc a finalisé en 2021 un plan de paysage, lancé en 2019, visant à préserver les paysages arborés emblématiques du littoral.
Ce plan répond à plusieurs problématiques : vieillissement des arbres, choix d'essences inadaptés, contraintes techniques et financières de gestion, et absence d'entretien favorisant leur régénération.
Le changement climatique accentue ces problématiques, en affectant la santé des arbres et en soulevant des questions sur leur rôle dans la prévention des incendies et la régulation thermique en milieu urbain.

Dans ce cadre, une journée d'échanges a été organisée le 20 juin 2024 par la Ville de Sarzeau et le Parc, à destination des élus, agents et bureaux d'études. Elle a combiné une visite de terrain le matin et un atelier sur les Obligations Légales de Débroussaillement l'après-midi.



Le Parc accompagne également les communes dans la mise en œuvre concrète du plan, à l'intersection de la réglementation, de la qualité paysagère, du programme « Renouveau des arbres des rivages », de la Trame Verte et Bleue, et du projet d'adaptation du sentier côtier.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

Paysages sous-marins

Explorer et valoriser les paysages sous-marins du Golfe du Morbihan

Le Parc se distingue par l'intégration d'une aire marine à son territoire. À ce titre, il mène des actions en mer autour de la gestion intégrée de la zone côtière, de la valorisation du patrimoine maritime, du soutien aux activités maritimes traditionnelles et de l'adaptation aux risques littoraux, notamment face à l'élévation du niveau de la mer.

Pour intégrer pleinement ces milieux dans les politiques de gestion, il est essentiel de partager une définition commune du paysage, adaptée au contexte subaquatique. Cela implique de mieux connaître ces espaces, de sensibiliser les publics et de structurer les usages dans le respect des écosystèmes.

Dans cette dynamique, le Parc, en partenariat avec les PNR bretons (Armorique, Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude), les Parcs naturels marins (Iroise, Estuaire de la Gironde et mer des Pertuis), ainsi que des chercheurs, doctorants et artistes, explorent les enjeux émergents liés aux paysages sous-marins.

Une démarche visuelle pour révéler l'invisible

Face au manque d'images des fonds marins du Golfe, le Parc a lancé à l'été 2024 un concours photographique destiné aux plongeurs-photographes. Objectif : révéler la richesse et la fragilité des paysages sous-marins à travers leur regard.
En parallèle, un collectif de photographes professionnels, Les Tempestaires, a été missionné pour documenter les différents habitats marins du Golfe. Leurs clichés ont été présentés lors d'une expo-débat organisée le 21 novembre à Séné, mettant en lumière la diversité des paysages subaquatiques.

Une sélection de ces images a été imprimée sur de grandes bâches (3 m de long), accompagnées d'indications géographiques, afin de permettre aux habitants de localiser les prises de vue et de découvrir les trésors cachés sous la surface.





Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

CONNAISSANCE

Le patrimoine maritime bâti, projet phare !

Le Parc et son conseil scientifique ont initié en 2023 une démarche triennale croisant action et recherche sur les choix de gestion des 1250 éléments du patrimoine maritime bâti identifiés sur son territoire. 2024 a vu une seconde année de projets fructueuse !
Le programme ESTRAN, mené grâce au soutien de la Fondation de France, a vocation à définir collégialement une stratégie de gestion de ce patrimoine emblématique de notre territoire tout en accompagnant les initiatives locales.

Par la situation de ce patrimoine à la rencontre de la mer et de la terre, de la nature et de la culture, le projet intègre à l'analyse patrimoniale, les interactions avec la biodiversité, les paysages et les effets du changement climatique, notamment la montée des eaux qui submergera progressivement les patrimoines littoraux. À cela sont associés perceptions et attendus des habitants, cadre réglementaire et organisations des acteurs publics et privés.

Le comité d'orientation du projet, réuni en mai (élus, associations, institutions), a échangé sur les actualités du projet après une visite commentée du patrimoine ostréicole du Bono et des projets associés. Les chercheurs et les agents du Parc ont également pu se réunir au gré de l'année pour piloter le programme, ainsi que pour partager et croiser leurs observations.



Différents volets du projet ont pu être développés en 2024, notamment ceux des interactions du patrimoine maritime bâti avec le patrimoine naturel et les paysages, ainsi que celui des mobilisations locales et des facteurs de leur réussite et/ou leurs limites.
Un livret patrimonial a été édité et distribué aux acteurs locaux. Il donne à voir et comprendre, en synthèse et 90 pages, la diversité du patrimoine maritime bâti présent sur les 22 communes littorales du Parc, leur 550 km de linéaire côtier et estran associé. Sa conception a été imaginée en 2023 par un comité éditorial, puis la rédaction et les illustrations du livret ont été réalisées en interne.

Pour le patrimoine

L'Université de Rennes 2 et le Master REPATS ont achevé leurs travaux d'analyse des dynamiques historiques de patrimonialisation de notre patrimoine maritime bâti. Également, les travaux doivent éclairer les prises de décisions concernant la gestion des vestiges du mur de l'Atlantique et esquisser un guide sur les bonnes pratiques de restauration du patrimoine de pierre en contexte littoral et de respect de la pierre sèche. Il sera retravaillé avec les institutions compétentes en matière d'architecture et de patrimoine, puis diffusé.

Pour la biodiversité

L'Université de Bretagne Occidentale a pu finaliser son étude des dialogues entre les états de conservation d'éléments patrimoniaux et l'état de la biodiversité de deux des sites pilotes du projet.
Pour le Moulin du Berno à l'Île d'Arz, l'identification des espèces végétales, les sédiments et les effets sur leurs dynamiques depuis la restauration de sa digue ont pu être observés.
Pour les terre-pleins ostréicoles du Bono, la faune des rochers et des parois des terre-pleins ostréicoles, selon leur état de conservation, de leur réfection au ciment ou d'éboulement ont pu être analysées.

FONDATION DE FRANCE DÉLÉGATION BRETAGNE

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

Pour les paysages
L'université de Rennes 2 a pu finaliser son étude de la construction, par le patrimoine maritime bâti, de motifs paysagers forts sur le territoire à ravers l'exemple des cales et des murs de soutènement présents sur la commune d'Arradon, ainsi que le goulet de Conleau. Une dernière approche a créé une vision anticipatrice de l'impact de l'élévation du niveau marin sur ces identités paysagères, à travers notamment l'exemple de la commune de Locmariaquer.

Pour les mobilisations locales
L'Institut Agro a mené l'enquête sur les mobilisations publiques et privées à l'œuvre sur le territoire. Il s'agit, à partir de 10 études de cas sur les 31 actions transmises par les communes littorales volontaires, d'identifier les facteurs de pérennité des dynamiques locales et les facteurs d'engagements des divers acteurs en faveur du patrimoine maritime bâti.

Des actions locales ont pu être accompagnées par le Parc :
- Le projet "Mémoires locales" à Locmariaquer, mené par VidéoGraphie Auray, en partenariat avec la Cinémathèque de Bretagne. Sélection d'archives vidéo puis collecte intergénérationnelle de témoignages auprès des élèves de l'école primaire, les anciens puis les habitants de la commune, sur l'ostréiculture et les mégalithes. La vidéo finale est visible ici : videographieauray.com/memoires-locales
- Accompagnement de la commune du Bono pour l'écriture de son programme de restauration des terre-pleins ostréicoles
- Accompagnement de l'association Nevezus pour l'écriture d'un programme de connaissance et de valorisation des sémaphores de l'ouest de la France, pour la réponse à l'appel à projets de la Région Bretagne
- Initiation de l'accompagnement à l'intégration du patrimoine maritime bâti dans la révision du Plan Local d'Urbanisme de Locmariaquer
- Coproduction avec le Pays d'art et d'histoire de GMVa une exposition sur les moulins à marée, inaugurée en 2025.

ANIMATION

Des projets de taille pour structurer les politiques patrimoniales du territoire

Chaque année, le Parc apporte son expertise pluridisciplinaire auprès des acteurs du territoire pour accompagner la prise en compte des grands enjeux du territoire.

En 2024, pour les grands projets patrimoniaux, c'est le cas pour la candidature au patrimoine mondial des mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan. L'association Paysages de mégalithes a déposé un important dossier collaboratif de candidature pour la reconnaissance par l'UNESCO.

Le Parc a pu accompagner les programmes de valorisation de certains sites mégalithiques emblématiques et contribuer aux différentes étapes du dossier : préservation, urbanisme et paysage, médiation. Il était également membre du comité d'accueil des experts de l'ICOMOS.
Le Parc a aussi pu apporter sa contribution à l'animation du Pays d'art et d'histoire de GMVa, labellisé par le ministère de la Culture en octobre 2023, via son programme de médiation, et a pu appuyer les travaux de la candidature d'AQTA à ce même label.



Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

PRÉSERVATION

Des mouillages innovants pour protéger les fonds marins

Le Parc accompagne depuis plusieurs années les gestionnaires de zones portuaires et de mouillages pour proposer, lorsqu'une modification de l'emprise des zones de mouillages n'est pas possible, des solutions techniques alternatives (systèmes à moindre impact) vis-à-vis de la problématique de la destruction des herbiers de Zostère marine. Les chaînes des corps-morts des mouillages traditionnels de plaisance raguent le fond, détruisant les herbiers.



Dans ce cadre, des expériences pilotes ont été menées au travers de contrats Natura 2000, associées à des suivis de l'efficacité des dispositifs à moindre impacts sur la reconquête des surfaces d'herbiers de Zostère marine.

Après le succès d'une première phase ayant permis de convertir 420 mouillages entre 2021 et 2023, l'Office Français de la Biodiversité et le Parc ont signé fin octobre 2024 une seconde convention qui devrait permettre de finaliser en 2025 la conversion des 300 mouillages classiques restant en mouillages à moindre impact.

Elle est accompagnée d'un diagnostic des activités nautiques pouvant avoir un impact sur la zostère, notamment le mouillage forain, afin d'essayer de trouver des solutions alternatives.

Depuis 2004, le Parc assure le suivi et l'entretien de mouillages respectueux des fonds marins à destination des clubs de plongée. Ces mouillages se situent à l'entrée du Golfe du Morbihan proches de l'Ile Longue et de l'îlot des Grégan. Ils ont pour objectif de préserver la richesse biologique des fonds rocheux à gorgones, en supprimant l'ancrage des bateaux utilisés pour la pratique de la plongée. En 2024, les mouillages ont été entretenus et certains déplacés afin de convenir au mieux aux clubs de plongée.

Des conventions financières ont été signées entre les clubs de plongée et le PNR afin que chacune d'entre elle participe financièrement à l'entretien des mouillages (40€ par mouillage et par an).





Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

ANIMATION

Réflexion sur la gestion du sentier côtier

En 2024, le Parc a poursuivi les suivis photographiques de l'évolution du trait de côte à l'échelle de son territoire. Les 34 points du littoral, répartis sur 17 communes littorales du Parc, ont été reconduits.

Les séries photographiques sont visibles sur le site internet du Parc :
https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/suivi-photographique-de-lerosion-dans-le-golfe-du-morbihan/.

Elles feront l'objet d'une valorisation qui reste à construire.

Le Parc s'est équipé de matériel de suivi GPS de très haute précision : l'outil centipède. Outil puissant pour réaliser des suivis du trait de côte (mais aussi de plusieurs autres thématiques), une journée de formation a été organisée à Saint-Philibert en partenariat avec l'Université de Bretagne Occidentale. Combinant formation en salle et mise en pratique sur le terrain, cette formation a été proposée à l'ensemble des élus et agents des communes et EPCI du Parc qui ont pu découvrir les potentialités et intérêts de cet outil.

A la suite des 3 années au cours desquelles le Parc a animé une réflexion territoriale autour de la gestion des sentiers côtiers et de leurs enjeux (préservation de la biodiversité, adaptation aux changements climatiques, gestion des usages et de la fréquentation, entretien et aménagement de ces cheminements…), **le Parc a publié 9 livrets thématiques dédiés accessibles sur le site internet du Parc.**

Une quatrième opération de sensibilisation aux enjeux des sentiers côtiers a été organisée le dimanche 29 septembre 2024, sur les communes volontaires. Le Parc a également co-organisé avec l'Agence Bretonne de la Biodiversité le 3 octobre 2024 à Saint-Philibert une rencontre régionale autour des sentiers côtiers. Plusieurs témoignages ont permis des échanges constructifs entre les différents territoires et organismes présents. La journée s'est clôturée par 3 sorties terrain.
Enfin, le Parc a poursuivi sa participation aux stratégies locales de gestion du trait de côte menées par GMVa et AQTA.









Livrets consultables sur
www.parc-golfe-morbihan.bzh

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

CONNAISSANCE

Intégration de la Charte du Parc dans les documents d'urbanisme

SUIVI PAR LA COMMISSION PAYSAGE ET URBANISME

En 2024, la commission « Paysage et Urbanisme » du Parc s'est réunie à trois reprises (21 février, 15 mai, 10 décembre). Elle assure le suivi des actions menées dans ce domaine et prépare les avis du Bureau syndical sur la compatibilité des documents d'urbanisme avec la Charte du Parc.

Avis rendus sur les documents d'urbanisme

Plusieurs communes ont sollicité l'avis du Parc dans le cadre de procédures de modification ou de révision de leur Plan Local d'Urbanisme (PLU). En 2024, des avis ont été formulés pour les communes de Séné et Saint-Avé.

Accompagnement des collectivités

Le Parc a accompagné de manière rapprochée trois communes — Arradon, Saint-Armel et l'Île d'Arz — en participant à leurs groupes de travail PLU. Cet accompagnement vise à garantir une traduction fidèle de la Charte dans les documents de planification, tout en intégrant les enjeux de qualité environnementale, urbaine et paysagère.

ZOOM SUR... L'Île d'Arz

Un travail approfondi a été mené avec le comité de pilotage des élus de l'Île d'Arz, en partenariat avec :
- une architecte-conseillère de GMVa
- une historienne locale Madame TOSCER
- le bureau d'études EOL urbanisme.

Cette collaboration a permis de réaliser un inventaire architectural exhaustif. Une fiche de synthèse a été produite, et l'ensemble des bâtiments a été répertorié. Le futur PLU proposera une classification en trois niveaux d'intérêt patrimonial, assortie de règles adaptées à chaque catégorie.





Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

Valeurs Parcs : les acteurs partenaires du Parc



11 audits ont été réalisés dont 8 renouvellements et 2 primo-audit

52 bénéficiaires de la marque dans les domaines :
• Référentiel tourisme, loisirs & éducation (42) : dont 25 en prestations éducatives et activités de pleine nature
• Et 3 en Référentiel Bières des Parcs naturels régionaux Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

CONNAISSANCE

Filière orge brassicole : vers une structuration locale et durable



Orge de malte

Le Parc naturel régional s'appuie sur le référentiel « La bière des Parcs » pour contribuer à la création d'une filière brassicole biologique locale, allant de la production agricole à la transformation. Cette démarche inclut également la valorisation de la bière, de la céréale, du malt et des produits agricoles associés.

Une dynamique partenariale en action

Dans cette optique, le Parc, en partenariat avec le Parc naturel régional de Brière, a organisé le 20 février 2024 une rencontre des professionnels de la filière orge brassicole (producteurs, brasseurs, malteurs) à l'Espace Jean Le Gac, à Saint-Avé.

Les objectifs de cette rencontre étaient de :

• Favoriser les synergies entre les acteurs de la filière ;
• Mobiliser les producteurs biologiques et les bénéficiaires de la marque Valeurs Parc des départements 44 et 56 ;
• Affirmer une démarche commune entre les deux PNR pour structurer et valoriser la filière.



Un état des lieux approfondi de la filière

Rose CANCOIN, stagiaire au sein du Parc a réalisé un état des lieux de la filière orge brassicole biologique sur le territoire. Dans ce cadre, une soixantaine d'acteurs ont été rencontrés.
Les conclusions de cette étude ont été partagées avec les acteurs rencontrés, notamment l'association « De la Terre à la Bière », coordinatrice de la filière en Bretagne, en lien avec la Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne (FRAB).

Perspectives 2025

Une convention de partenariat entre l'association De la Terre à la Bière et le Parc naturel régional est envisagée pour 2025. Elle portera sur des actions communes en faveur du développement de la filière, en cohérence avec les orientations de la Charte du Parc : promouvoir une agriculture partenaire du territoire, gestionnaire des espaces et des milieux.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

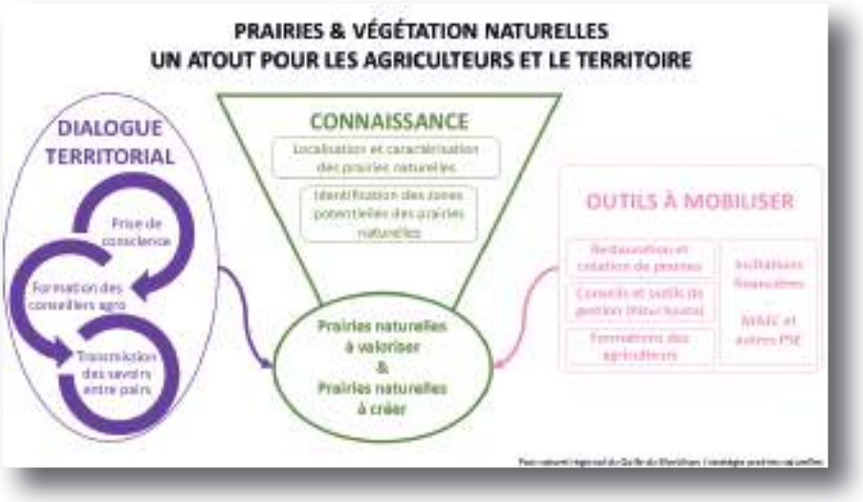
PRÉSERVATION

Agir pour la transition agroécologique et alimentaire

Accompagner les agriculteurs vers l'agroécologie pour préserver les prairies naturelles

Face à leur régression à l'échelle régionale, le Parc a recentré son action sur ces milieux essentiels pour la qualité de l'eau, la biodiversité, le climat et l'agriculture. Une stratégie "Prairies naturelles" a été élaborée, en cohérence avec :

- le projet régional porté par le Conservatoire botanique national de Brest
- le projet de Plan national en faveur de la conservation des prairies naturelles, coordonné par l'Office français de la biodiversité, l'INRAE et la Fédération des conservatoires botaniques nationaux.



Proposer des accompagnements techniques : l'approche Pâtur'Ajuste

La préservation et la valorisation des prairies naturelles nécessitent de convaincre les éleveurs de leur intérêt agronomique, économique et environnemental.
L'approche Pâtur'Ajuste y répond et repose sur :

- une démarche co-construite INRAE - SCOP Scopela et retours d'éleveurs
- un réseau d'éleveurs engagés dans la valorisation des prairies naturelles
- une posture pédagogique favorisant l'apprentissage collectif



Actions menées en 2024 :

- 2 accompagnements individuels d'exploitations : caractérisation des surfaces, définition des objectifs, mise en œuvre des leviers, suivi et bilan.
- 2 rencontres sur les fermes des éleveurs accompagnés (21 participants) : partage des retours d'expériences locales, mise en réseau, et transposition des pratiques à différents types d'élevage.

L'intégration de ces actions dans le Contrat territorial de bassins versants a été engagée pour assurer leur pérennité.

Mobiliser les financements pour la transition

Les Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) constituent un levier essentiel pour soutenir les pratiques agroécologiques et accompagner les agriculteurs dans leurs évolutions (Fonds européen agricole pour le développement rural - FEADER).

Le Parc intervient dans le cadre du Contrat territorial des bassins versants côtiers du Golfe du Morbihan, de Quiberon à Pénerf. Il anime les mesures localisées liées à la gestion des prairies.
En 2024, l'objectif était de mobiliser de nouveaux agriculteurs ou d'élargir les engagements existants. La stabilisation tardive du budget et des règles d'éligibilité a freiné cette dynamique. Seuls 11 agriculteurs ont pu être accompagnés : 13 700 € d'aides annuelles pendant 5 ans, soit 68 300 € pour le territoire.

Valoriser les savoir-faire agroécologiques

- 8ème édition du concours Pratiques agroécologiques – Prairies et parcours (focus élevage littoral et insulaire).
- Participation à la rando-ferme à Surzur, organisée par Résagri56, en animant des ateliers sur les paysages et la transition agricole et alimentaire

Deux vidéos pour valoriser les pratiques agroécologiques

Les prairies naturelles et l'agroforesterie (5 min)

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

CONNAISSANCE

Destination Parcs



CONTRIBUER AU DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE NATIONALE «DESTINATION PARCS»

Dès 2018, la Fédération des Parcs et les Parcs naturels régionaux ont engagé une réflexion pour positionner ces territoires comme une véritable destination touristique. Cette dynamique a donné naissance, en 2020, au projet Destination Parcs, auquel notre Parc a activement participé en tant que site pilote.

Évolution stratégique

Depuis son lancement, le projet a connu plusieurs phases, détaillées dans les précédents rapports d'activités. En 2024, à la suite d'un audit, la Fédération a relancé le projet avec des ambitions révisées, élargissant son positionnement initial de niche vers une approche plus inspirante et transversale.

Axes de travail

Avec l'appui de l'agence Travel Insight, trois axes ont été définis :

- Finalisation de la plateforme de marque «Destination Parcs» ;
- Élaboration d'une stratégie de communication digitale ;
- Mise en œuvre d'un programme de formation destiné aux 58 Parcs pour favoriser l'appropriation des outils numériques et du marketing e-touristique.

Notre Parc a contribué activement aux groupes de travail nationaux, notamment pour la co-conception de la plateforme digitale, et a participé aux formations proposées par la Fédération.

Articulation stratégique

Selon le compte-rendu de la Fédération (octobre 2024), la stratégie vise à articuler les différentes marques :

- «Destination Parcs» : marque d'inspiration touristique ;
- «Valeurs Parc» : marque de reconnaissance et de garantie ;
- Marque institutionnelle des Parcs : porteuse des valeurs territoriales et économiques.

Cette articulation vise à renforcer la lisibilité et l'efficacité des actions de communication auprès du grand public. Cette plateforme d'inspiration constituera le site Internet grand public de référence pour l'offre culturelle, de découverte et touristique des Parcs naturels régionaux de France.

Outils et actions de communication

Le plan de communication repose sur des objectifs de simplicité et d'impact, déclinés à travers :

- l'évolution du site web,
- le référencement SEO,
- la création de contenus (photos, vidéos),
- les réseaux sociaux,
- le sponsoring et les opérations médias,
- la relation presse, les podcasts, les influenceurs,
- l'événementiel et les newsletters.

Notre Parc a également veillé à l'intégration de sa plateforme dédiée au tourisme ornithologique dans l'écosystème numérique de Destination Parcs.



www.destination-parcs.fr

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

ANIMATION

“L’École du Parc” : une ouverture sur le monde

Les Aires éducatives : 17 communes concernées

En 2024, 15 écoles et 2 collèges ont été renouvelés ou labellisés Aires éducatives (AE) et 4 écoles ont rejoint l’aventure. Ainsi, ce sont 750 élèves engagés à l’échelle du Parc pour la connaissance et la préservation d’aires qu’ils ont collégialement choisies.
Le Parc apporte son soutien technique et pédagogique aux écoles, à leurs référents et aux animateurs.

Le Parc anime ce réseau en organisant des temps forts :

- 3 “Fêtes des Aires éducatives” ou rencontres inter-aires éducatives : à Auray, Séné et Le Bono (7 classes, 180 élèves en juin).
- la rentrée de l’éducation au territoire a réuni 50 élus, techniciens, enseignants, référents, institutionnels.
- 2 formations aux enseignants, animateurs et référents (50 bénéficiaires)
  - AE et gestion des espaces naturels, l’exemple du Conservatoire du littoral
  - AE et méthodologie, partage d’expériences

L’expérience du Parc plébiscitée !
La Fédération nationale des Parcs et l’Office français de la biodiversité coopèrent pour les aires éducatives. Fort de son expérience, le Parc témoigne et entre dans le groupe de coopération.



L’Education artistique et culturelle

Chaque année, le Parc porte ou accompagne un projet d’EAC. Pour 2024, 3 classes des collèges d’Arradon et de Vannes ont découvert les métiers du livre et de l’écriture prenant appui sur les enjeux environnementaux du Golfe. **A la clé, l’écriture d’une nouvelle policière distribuée à 1000 exemplaires. “Panique aux Logoden” a été distribué auprès de tous les collèges et médiathèques du Morbihan.**

Le découvrir en ligne ici !



La végétalisation de la cour de l’école Les Korrigans de St Colombier à Sarzeau a bénéficié d’un accompagnement du Parc (travaux achevés en 2024).

Les agents du Parc peuvent intervenir à la demande : jusqu’à 5 séances par classe par an (ex : ornithologie, écosystèmes forestiers, etc.).

Coins nature, renaturation et école dehors

Le Parc encourage communes et écoles à développer École du dehors et « Coins de nature » dans leur cour. **L’Agence Régionale de Santé a soutenu l’expérimentation du Parc “ A bonne école dehors et en pleine santé au contact de la nature”, s’inscrivant dans le Plan Régional Santé Environnement.**
Deux kits “Santé environnement” alliant fiches méthodologiques et outils d’animation en santé environnementale ont été produits par le Parc.

Pour les deux écoles publiques de Saint-Philibert et de Ploeren, diagnostic de la cour, renaturation d’espaces choisis et suppression de bitume ont été réalisés en intégrant les enjeux de trames naturelles. Et à Saint Philibert, ce projet pilote a même abouti à la renaturation complète de la cour et du quartier autour de l’école par la commune.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

CONNAISSANCE

En route vers une stratégie pour l'Ecole du Parc !

Les élus souhaitent que le Parc, avec sa mission de sensibilisation des publics et fort de ses expériences, coordonne les diverses démarches d'éducation au territoire des différents publics.
Il s'agit, d'une part, à l'échelle du territoire d'animer le réseau des acteurs engagés et, d'autre part, de structurer une offre interne à l'attention du territoire.

Aussi, les élus ont statué sur la tarification de l'expertise du Parc (hors actions et partenariats programmés), distinguant expertise ou animation, mise à disposition de données ou outils pédagogiques, et l'hébergement sur les plateformes numériques du Parc.

Pour les sollicitations d'expertise, 2 tarifs ont été votés:

- pour les collectivités et les écoles du territoire : un forfait de 250€ net par ½ journée de temps agent et 500€ pour les opérateurs privés. Une réflexion pour l'accueil à Ilur sera menée en 2025.

Le Parc structure ses ressources pour les proposer aux acteurs du territoire : expos, diaporamas, outils pédagogiques, casques de réalité virtuelle... Chaque année, ces ressources s'étoffent.

En 2024, le Parc continue de tisser les liens avec :

- l'Education nationale en renouvelant sa convention triennale favorisant l'éducation au Développement durable et l'école du dehors.
- la Direction diocésaine de l'enseignement catholique sur le même principe

En 2024, le Parc a créé le CLAP : Comité Local des Acteurs de la Pédagogie. L'objectif, faire dialoguer les responsables des politiques d'éducation au territoire des jeunes publics.

ANIMATION

RTE sensibilise ses collaborteurs

Qui est RTE ?
Le Réseau de transport d'électricité
www.rte-france.com/rte-en-bref

Dans le cadre des formations proposées par l'Académie RTE, treize chargé(e)s de concertation ou de projets de l'entreprise ont participé à un stage de formation autour de la biodiversité dans le Golfe du Morbihan, du 10 au 13 juin 2024.

Il s'agissait du premier stage RTE organisé sur le territoire du Parc, dont les retours ont été très positifs. Une nouvelle session est prévue en juin 2025, avec un focus renforcé sur les thématiques littorales et marines.
Un rapprochement a été initié avec Forestons !, prestataire de RTE, pour des préconisations de gestion sylvicole sur 5 sites (boisements humides, fourrés, ripisylves) situés le long de la liaison 225 kV Bezon–Pontchâteau.



PROJET SAGESSE

Le Comité départemental des Pêches du Morbihan est lauréat d'un projet financé par le FEAMPA sur la pêche de loisirs à la morgate.
L'objectif est de mieux connaître cette pratique et de sensibiliser les pêcheurs de loisirs à la fragilité de cette espèce et sa raréfaction. Sa fragilité repose essentiellement sur le fait qu'elle se rapproche des côtes, comme le Golfe du Morbihan, pour se reproduire. La pêcher réduit le renouvellement des stocks.
Des supports pédagogiques vont être créés et une sensibilisation sera réalisée par le Parc, le syndicat mixte de la ria d'Etel et le CPIE de Belle-île, respectivement sur leur territoire lors de la saison estivale 2025.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

ANIMATION

Gérer et valoriser Ilur, site phare du Parc et laboratoire du développement durable



Depuis 2008, le Parc gère Ilur, île exceptionnelle, suite à son acquisition par le Conservatoire du Littoral, afin d'en assurer la préservation. Gestion des espaces naturels, suivis scientifiques, réhabilitations du patrimoine... Ilur est pour le Parc autant un laboratoire du développement durable qu'un site d'accueil de publics et acteurs du territoire.

La Charte du Parc y est concentrée : patrimoines naturel et culturel, mer et littoral, agriculture, paysages, ressource en eau, transition énergétique...

PRÉSERVATION



Un entretien particulier (tailles, murets...) est apporté autour du village, lieu le plus fréquenté après les plages. Déboussaillage des sentiers et élagage d'arbres devenus dangereux sécurisent le public et facilitent les déplacements de gestion. Le maximum est réalisé en basse saison afin de limiter l'impact sur la faune (notamment oiseaux).

Le roulage de 14 ha de prairies limite la propagation de la fougère aigle qui appauvrit la biodiversité (asphyxie du sol et limitation de la photosynthèse).

70 brebis "Landes de Bretagne", race rustique locale, y vivent en plein air intégral et maintiennent les espaces naturels ouverts, limitent l'usage du pétrole et insèrent le Parc dans un réseau d'éleveurs de races anciennes.

Connaissances et suivis scientifiques

Après la dératisation en 2023, les comptages des passereaux ont permis de constater leur développement.

L'insularité et l'environnement préservé invitent aux suivis scientifiques. L'Office Français de la Biodiversité étudie les populations d'huîtriers pie, la Sorbonne et le Museum celles des fourmis.



L'accueil et la sensibilisation

L'accessibilité d'Ilur au plus grand nombre est un réel défi... Sans transport à prix modéré, seules les visites dominicales estivales ont profité aux visiteurs autonomes. Pour les journées du patrimoine, cent personnes ont accosté avec les "voiliers de transport Morbihannais" (association) pour 2 animations nature et un concert intimiste de harpe celtique et flûte.
La concertation sur la structuration de l'accueil du public devra aboutir à la réhabilitation de bâtiments dédiés à l'accueil de public.

La réhabilitation du patrimoine bâti

La toiture et les mensuiseries de la Maison dite "à Babette" ont été restaurées. Les jeunes suivis par le lieu de vie expérimental "Chantiers" ont prêté main forte pour l'entretien des maisons et Tiez Breiz a accompagné plusieurs restaurations du patrimoine du village. Un mur de pierre sèche a été remonté par les jeunes franco-allemands en séjour avec la Ligue de l'enseignement. Des joints au mortier de chaux, par les Îldarais, ont remplacé les anciens joints ciment piquetés par les jeunes de "Chantiers"sur le four à pain de la Maison dite du Four à pain. Un succès !

Région BRETAGNE



Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

ANIMATION

Sensibilisation des plaisanciers

Depuis 2016, le Parc sensibilise les plaisanciers à la réglementation et aux bonnes pratiques en mer, en étant présent dans les ports et sur les pontons, mais aussi sur l'eau à bord de son semi-rigide électrique. En 2024, 525 plaisanciers présents sur 225 bateaux ont été sensibilisés.
En 8 ans, le Parc a ainsi abordé 10532 plaisanciers répartis en 3716 navires, dont 54 % de voiliers.

Quelques chiffres :
• 74 % des plaisanciers utilisaient des produits de nettoyage labellisés en 2023 contre 30 % en 2017
• 70 % des plaisanciers connaissaient la zostère (marine ou naine) en 2024 contre 26 % en 2017
Même si seulement
• 19 % des bateaux abordés depuis 2017 (3033) sont équipés d'une cuve à eaux noires

Sensibilisation et formation sur la trame noire

La sensibilisation constitue un levier essentiel pour favoriser l'appropriation des enjeux liés à la rationalisation de l'éclairage sur les territoires. Dans cette optique, le Parc a élaboré un guide de référence rassemblant les principales réglementations, recommandations techniques et bonnes pratiques de gestion. Il a été largement diffusé dans le cadre du programme de formation «trames naturelles».

Le grand public est également mobilisé à travers des événements ponctuels, tels que Le Jour de la Nuit, organisé chaque année. L'édition 2024 s'est tenue le 12 octobre à Monterblanc, sous la forme d'une balade sensorielle axée sur la biodiversité nocturne. Par ailleurs, une formation dédiée à la pollution lumineuse a été proposée aux collectivités, à leurs agents et élus, les 22 et 23 janvier à Saint-Avé.

Connaître le fonctionnement DU PARC

Le Comité syndical s'est réuni 5 fois en 2024 et le Bureau syndical 11 fois, donnant lieu à 56 délibérations, toutes consultables sur le site Internet du Parc.

LES COMMISSIONS se sont réunies cette année à plusieurs reprises.

En 2024, le Conseil scientifique du Parc (19 membres) s'est réuni 2 fois, sous la nouvelle présidence de Jean-Eudes Beuret, appuyé par Ingrid Peuziat, vice-présidente. Ils ont été réélus pour un mandat de 3 ans.

Le Conseil des associations (27 associations) a également été renouvelé en 2024 : Didier Joly et Sylvain Roussel, membres de l'UNAN, ont été élus à l'unanimité, respectivement délégué général et délégué général adjoint.

Concernant le collège consultatif des socio-professionnels, des rencontres entre le Parc et les socio-professionnels ont eu lieu en 2024, notamment pour échanger sur la future charte de territoire.

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260122-2026007-DE

BILAN DES MOYENS FINANCIERS

Le compte administratif 2024 en stricte concordance avec le compte de gestion a été approuvé par le Comité syndical le 17 mars 2025.

FONCTIONNEMENT

- **DÉPENSES** : 1 889 813,44 € : charges de personnel et charges à caractère général.
- **RECETTES** : 1 936 430,21 € : cotisations, subventions, éxédent de fonctionnement

RÉSULTATD'EXERCICE excédentaire

L'excédent de fonctionnement pour 2024 s'élève à 46 616,77 €

INVESTISSEMENT

- **DÉPENSES** : 84 064,58 €
- **RECETTES** : 140 319,31 €

RÉSULTAT D'EXERCICE

Le résultat d'exercice pour la section d'investissement pour 2024 (+ 56 254,73 €) vient conforter le résultat d'exercice antérieur reporté de 144 293, 31 € soit un excédent cumulé d'investissement de 200 548, 04 € à affecter.

RÉVISION DE LA CHARTE

2014-2029
> 15 ans

En 2024, le Parc a établi plusieurs documents nécessaires au lancement de la révision de sa charte : un calendrier et un budget prévisionnel comprenant la validation d'un soutien financier exceptionnel des membres du Parc (Région, Département, EPCI et communes) pour les années 2024 et 2025.

En parallèle, le nouveau périmètre d'étude a été validé comprenant 37 communes et un périmètre en mer.

Le Parc attend la validation de la préfecture maritime afin de savoir si ce périmètre en mer sera intégré au périmètre d'étude final.

Le Parc a retenu deux bureaux d'études pour l'aider dans ces missions : Inddigo pour la réalisation du bilan évaluatif, du diagnostic de territoire, de la concertation avec les élus et partenaires et CEREG pour l'évaluation environnementale.

Des premiers entretiens ont été menés auprès de partenaires du Parc pour nourrir les études préalables. Des premiers temps de concertation ont également été organisés auprès de différents publics, tels que les habitants, lors de la fête des 10 ans du Parc au Chorus de Vannes, mais aussi le conseil des associations du Parc, les associations du territoire à travers un travail exploratoire mené par des étudiants du Muséum National d'Histoire Naturelle, les acteurs de l'éducation au territoire, etc.



